



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 1775**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1775 intitulé :

« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels et les travaux d'aménagement d'une partie de la rue Chicoine entre la route De Lotbinière et la rue Trudeau, incluant tous les travaux et frais connexes, en décrétant une dépense de 15 680 000 \$ et un emprunt de 13 215 800 \$ à ces fins »

a été adopté par le conseil municipal le 5 mai 2025.

QUE le règlement n° 1775-01 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 1775 afin d'augmenter l'emprunt pour un montant additionnel de 2 464 200 \$ »

a été adopté par le conseil municipal le 4 août 2025.

QUE le règlement n° 1775, modifié par le règlement n° 1775-01, a été approuvé le 7 août 2025 conformément à la loi pour un emprunt de 15 680 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2000, rue Émile-Bouchard, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 8 août 2025.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca